



Esseiva Catherine

Economies d'eau : quel potentiel d'amélioration et de développement et quelles mesures complémentaires ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 09.09.23

Dépôt

L'eau ! Parce qu'elle est une ressource vitale, notre attention et nos actions doivent être entreprises. Il est primordial que l'on mette en place des mesures complémentaires pour économiser l'eau et pour l'utiliser à meilleur escient au quotidien et à tous les niveaux.

Les influences de l'évolution climatique et les périodes de sécheresse notamment doivent nous inciter à œuvrer plus activement. Face à cette situation, des actions doivent être menées, des mesures et des outils complémentaires être élaborés pour plus d'efficacité autour de l'approvisionnement en eau et de son utilisation au quotidien.

Le Conseil d'Etat peut-il œuvrer pour définir une stratégie spécifique ? Celle-ci aurait pour but de mettre en place des mesures complémentaires qui permettront de répondre aux interrogations suivantes :

1. Quelles sont les mesures actuelles mises en place pour économiser l'eau ?
2. Quels sont les résultats de ces mesures, les impacts et l'évolution planifiée ?
3. En plus d'une campagne de sensibilisation et d'une plateforme d'information, le Conseil d'Etat peut-il communiquer et lister les actions simples à la population, respectivement aux entreprises ?
4. Peut-il définir précisément où se situe le potentiel exploitable en termes d'économie d'eau ?
5. Quels sont les secteurs à solliciter pour une efficacité rapide et optimale ?
6. Le Conseil d'Etat peut-il lister les actions plus conséquentes et indiquer quels sont les besoins d'amélioration et de développement ?

La réponse à ces questions permettra de prendre conscience de la nécessité de mettre activement en place des mesures complémentaires, d'anticiper les investigations et de planifier des actions adéquates, tout en continuant à assurer à la population l'approvisionnement en eau, « en tournant le robinet » !

Je remercie le Conseil d'Etat de sa diligence.

—